

Association Francophone de Padel

Génération Padel  
Label Juniors AFPadel  
2026



[WWW.AFPADEL.BE](http://WWW.AFPADEL.BE)  
[secretariat@afpadel.be](mailto:secretariat@afpadel.be)



## 1. Préambule

L'Association Francophone de Padel a à cœur de promouvoir le développement du padel chez ses jeunes pratiquants.

Afin de leur fournir un cadre adapté à leur développement et permettre à tout à chacun de choisir en toute connaissance de cause, un club qui pourra répondre à ses attentes, l'AFPadel a décidé de mettre en place le Label Juniors AFPadel pour l'encadrement, la formation et la promotion des jeunes.

Ce label (Bronze, Silver ou Gold) sera attribué aux clubs en fonction de critères définis au point 4 de ce document.

## 2. Objectifs de la labellisation

Le Label Juniors AFPadel, dans le cadre du projet Génération Padel, vise à valoriser les clubs investis dans la formation des jeunes. Les objectifs sont :

- **Assurer un encadrement de qualité** : des coachs formés et spécialisés en padel, pour garantir un apprentissage structuré et adapté.
- **Développer une filière de formation progressive** : entraînements réguliers, stages adaptés aux âges et niveaux.
- **Promouvoir les valeurs du padel** : esprit d'équipe, respect, fair-play.
- **Faciliter le choix des familles** : la labellisation garantit un cadre structuré, sécurisant et pédagogique.

## 3. Intérêts pour les clubs

- **Reconnaissance symbolique** : remise d'une plaque officielle à afficher dans le club.
- **Promotion sur nos canaux** (site et réseaux), à la demande du club : cours, stages, etc.
- **Mise en avant sur Mon AFPadel** : visuel distinctif selon le niveau obtenu.
- **Réduction de 15 % sur une formation Spector** (max. 1 joueur/club) pour les clubs labellisés.



## 4. Critères de labellisation des clubs

Ce programme vise à valoriser les clubs qui s'engagent activement dans le développement du padel chez les jeunes. Le Label Juniors AFPadel se base sur **3 grandes rubriques** et totalise **66 points maximum**, avec jusqu'à **4 points bonus** pour les actions spéciales.

### 4.1 Programme d'entraînement (max. 25 pts + 1 bonus)

#### a) Cycle de cours structuré (sur 10 points)

L'école de padel doit proposer un **cycle annuel d'au moins 10 semaines** de cours jeunes (hors stage).

#### b) Moniteurs brevetés AFPadel (sur 9 points +1 bonus)

Proportion des moniteurs impliqués dans l'école jeunes qui possèdent le brevet AFPadel :

- Moins de 50 % : **0 pts**
- 50 à 74 % : **4 pts**
- 75 à 99 % : **6 pts**
- 100 % : **9 pts**  
**+1 pt bonus si au moins une monitrice est présente.**

#### c) Collaboration AFPadel – Club (sur 6 points)

Le club envoie **spontanément des vidéos** de jeunes joueurs ou **renseigne l'AFPadel** sur ses jeunes talents en vue d'une détection. Ou a inscrit un ou plusieurs jeunes à la Draft Junior By Oxdog.

### 4.2 Programme sportif du club (max. 27 pts +1 bonus)

#### a) Stages jeunes (sur 9 points)

Le club organise **au moins une semaine de stage** pour jeunes durant l'année.

#### b) Tournois jeunes officiels ou YPT (sur 9 points +1 bonus)

Nombre de **catégories jeunes** organisées sur l'année :

- 0 à 1 catégorie : **0 pt**
- 2 à 5 catégories : **3 pts**
- 6 à 9 catégories : **6 pts**
- 10+ catégories : **9 pts**  
**+1 pt bonus si au moins un tournoi est labellisé YPT.**



### C) Équipes engagées en Junior Padel Ligue\* (sur 9 points)

\*Le nombre de points attribués dépend du nombre d'équipes jeunes inscrites... mais aussi de la taille du club (nombre de terrains).

Une formule existe en interne pour que ce soit équitable entre petits et grands clubs.

Pas besoin de vous casser la tête avec ça : plus vous inscrivez d'équipes jeunes par rapport à la taille de votre club, plus vous marquerez de points. (Le calcul précis se trouve sur un document annexe dans l'onglet labellisation sur le site [afpadel.be](http://afpadel.be))

### 4.3 Padel chez les jeunes (max. 14 pts + 2 bonus)

#### a) École au padel (sur 5 points)

Le club organise des **initiations scolaires**, avec ou sans collaboration AFPadel :

- Oui : **5 pts**
- Non : **0 pt**

#### b) Affiliation des jeunes fréquentant le club (sur 9 points +2 bonus)

- 0 jeune affilié : **0 pt**
- 1 à 15 jeunes affiliés : **3 pts**
- 16 à 30 jeunes affiliés : **6 pts**
- + de 30 jeunes affiliés : **9 pts**  
**+2 pts bonus** si **au moins 10 filles** sont affiliées.

#### Bonus additionnels (jusqu'à 4 points)

Les clubs peuvent soumettre des **actions promotionnelles spécifiques** en faveur des jeunes.

**Exemples** : projets d'inclusion, événements innovants, communications ciblées, etc.

Une **justification** est demandée et l'évaluation est faite au cas par cas.

**Total général : ... / 66 points**

**Bonus supplémentaires : ... / 4 points**

**Total maximum possible : 70 points**



## 4.4 Attribution des labels

Le niveau de label attribué au club (Bronze, Argent ou Or) dépend du nombre total de points obtenus à l'issue de l'évaluation.

Le score maximal pouvant être obtenu est de 70 points.

L'AFPadel se réserve le droit d'adapter les seuils de labellisation lors des saisons suivantes afin de garantir la cohérence et la valeur des labels attribués.

## 5. Procédure pour les clubs

- **Envoi des modalités pratiques** et mise à disposition sur le site de l'AFPadel : **1<sup>er</sup> juin 2026**
- **Période d'inscription** des clubs (responsables de club) via le formulaire intégré à Mon AFPadel : **24 août au 31 octobre 2026**
- **Analyse des questionnaires** par la coordination sportive de l'AFPadel : **à partir du 2 novembre 2026**
- **Remise des plaques** de labellisation aux lauréats : pendant l'Assemblée Générale Sportive qui se tiendra lors des Masters AFPadel 2025, **le 12 décembre 2026**

Si des questions subsistent après la lecture de ce document, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de l'AFPadel, par mail à [secretariat@afpadel.be](mailto:secretariat@afpadel.be) ou par téléphone au 0495/60.77.55



## Annexe 1 : explication formule mathématique Junior Padel Ligue

### 1. Explication

Le système de points établi pour la labellisation jeunes a pour objectif de valoriser les clubs qui s'investissent dans la compétition jeune, tout en tenant compte de leurs capacités réelles (taille du club, nombre de terrains disponibles).

Le nombre d'équipes engagées constitue le critère principal du calcul.

Le nombre de terrains intervient comme un correcteur secondaire permettant de valoriser davantage les clubs disposant de peu d'infrastructures mais engageant plusieurs équipes jeunes.

Formule utilisée :

$$\text{Points} = \min \left( 9 ; 1 + 1.15 \times \text{équipes} + \left( \frac{\text{équipes}}{\text{terrains}} \times 2 \right) + \text{bonus} \right)$$

Avec :

- bonus = 1 point si le club inscrit au moins 5 équipes jeunes ;
- bonus = 0 dans tous les autres cas.

Le score final est plafonné à 9 points maximum et arrondi à deux décimales.

Cette formule permet d'évaluer chaque club en tenant compte à la fois :

- de son investissement global dans la compétition jeunes
- de l'effort relatif fourni par rapport à ses infrastructures
- et de la capacité du club à développer une dynamique jeunes importante.

Ainsi, un petit club inscrivant plusieurs équipes pourra être fortement valorisé, tandis qu'un grand club engageant un nombre élevé d'équipes restera également récompensé pour son investissement structurel dans le développement du padel jeunes.



## 2. Exemples de calcul

### Exemple avec 4 terrains

Nombre de terrains	Équipes inscrites	Points attribués
4	1	2,65
4	2	4,30
4	3	5,95
4	4	7,60
4	5	9,00

### Exemple avec 9 terrains

Nombre de terrains	Équipes inscrites	Points attribués
9	1	2,37
9	2	3,74
9	3	5,12
9	4	6,49
9	5	8,86

### Exemple avec 14 terrains

Nombre de terrains	Équipes inscrites	Points attribués
14	1	2,29
14	2	3,59
14	3	4,88
14	4	6,17
14	5	8,46